

- 1-

REPRISE DE LA SEANCE

(Matin)

(La séance est ouverte à 12h30)

II- MINISTERE DE L'INTERIEUR

- 2 -

MEMBRE DU GOUVERNEMENT PRESENT

Est au banc du Gouvernement :

- Monsieur Pathé SECK, Ministre de l'Intérieur.

- 3 -

OUVERTURE DE LA SEANCE

MADAME LA PRESIDENTE

Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte.

L'ordre du jour appelle la question orale posée au Gouvernement par Monsieur le Député Djibo KA et relative à la sécurité des biens et des citoyens.

Mon cher Collègue, vous avez la parole pour donner lecture de votre question, pour trois (3) minutes.

MONSIEUR DJIBO KA

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, depuis quelque temps nous avons tous noté plusieurs agressions dans certaines zones urbaines et même rurales : soit il y a des morts d'hommes, soit il y a des blessés graves. Que compte faire le Gouvernement du Sénégal pour, à défaut d'éradiquer ce mal, mieux assurer la sécurité des personnes et leurs biens.

Merci beaucoup.

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, mon cher Collègue.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole pour quinze (15) minutes.

MONSIEUR LE MINISTRE

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Honorables Députés,

Je voudrais d'abord remercier l'Honorable député Djibo KA, pour sa question. Je voudrais y répondre en quatre points :

- dans un premier temps, je vais rappeler les défis sécuritaires qui sont les nôtres ;
- ensuite, les réponses que nous comptons apporter à ces défis ;
- dans un troisième temps, nous parlerons de la police des frontières ;
- et enfin, nous allons vous donner lecture de quelques perceptives pour l'amélioration de la gestion de sécurité.

L'examen de la situation sécuritaire et l'analyse de la géopolitique d'une manière générale, dans la région ouest-africaine, mettent en évidence la situation de vulnérabilité du Sénégal, et les défis sécuritaires majeurs identifiés sont induits par les conflits internes, le crime organisé et le terrorisme dans la sous-région ouest-africaine, pendant ces dernières années. Dans ce contexte, notre pays est non seulement perçu comme un pôle de stabilité et de développement, mais devrait surtout être considéré comme un îlot ; un espace exposé à la fois comme cible singulière et point de mire des réseaux.

En ce qui concerne la sécurité intérieure, les effets pervers créés par cette situation ci-dessus décrite amènent les pouvoirs publics à concentrer le maximum de ressources pour l'élaboration et la mise en œuvre des réponses sécuritaires. C'est ainsi que l'Etat a développé une stratégie de sécurisation des hommes, des personnes et des biens basée sur la permanence de l'action, la présence effective et un maillage territorial cohérent. C'est à la réalisation de cette stratégie que travaillent les services de police et de gendarmerie, dont les actions permanentes assurent la garantie d'un bon exercice des droits et des libertés sur l'ensemble du territoire national. Même si le contexte sous-régional de ces cinq (5) dernières années déteint, pour une large part, sur la situation de notre pays, notre exercice de ce matin ambitionne de partager avec vous une évaluation globale de la sécurité intérieure depuis 2012.

Je voudrais rappeler que la sécurité intérieure qui est un pouvoir régalién de l'Etat, a pour objet dans un premier temps d'assurer la protection permanente des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national, ensuite de veiller à la sûreté des institutions de l'Etat, et enfin de veiller aux respects des lois et au maintien de la paix et de l'ordre public. Le Ministre de l'Intérieur, en charge de la sécurité intérieure, dispose à cet effet de la force publique, c'est-à-dire la police et la gendarmerie. Et ainsi, les grandes tendances de la criminalité et de la délinquance ont été maintenant évoquées en comparaison des données enregistrées avant 2012 et en fonction des résultats obtenus sur le terrain.

Quels sont ces défis sécuritaires ? La problématique sécuritaire dans notre contexte sera passée en revue à la grille des défis auxquels les services de sécurité sont confrontés ces deux dernières années. L'analyse de l'état des indicateurs de sécurité et de tension au sein de nos communautés met en exergue les défis suivants :

- première catégorie de défis, c'est l'ordre public et la sécurité dans les espaces de vie sociale et économique. Les défis identifiés sont : les vols simples, les vols avec violences (coups et blessures, homicides, racolage sur la voie publique, etc.) et les actions développées pour y faire face, la sécurisation des quartiers et les centres urbains, les universités, les écoles et les marchés à travers des enquêtes, des arrestations, etc. ;
- deuxième catégorie, ce sont les manifestations aux motifs politiques sociaux ou économiques. Et là, les défis que nous voulons indiquer c'est l'occupation illégale de la voie publique, la destruction des biens, les attroupements armés, etc. Et les actions que nous menons entrent dans le cadre de la gestion démocratique des foules, de maintien et de rétablissement de l'ordre ;
- et la troisième catégorie, c'est le crime transnational organisé, le blanchiment de capitaux et le terrorisme. Les défis que nous rencontrons, bien sûr, ce sont les trafics internationaux de drogue, d'armes, de pierres précieuses, de ressources naturelles, de traite des personnes et de trafic de migrants, etc.

Quelles réponses a-t-on tenté d'apporter à ces défis et quels sont les résultats enregistrés ? Durant l'année 2012, des actions de sécurisation des zones à risque ont permis de mettre hors d'état de nuire des réseaux de criminels ; elles s'appuient sur un dispositif permanent, avec un renforcement des capacités de mobilité et d'intervention et le tout,

s'appuyant sur une intensification, une densification du maillage sécuritaire territorial.

La sécurité publique et les actions sécuritaires de proximité

Au cours des opérations de sécurisation des populations et de prévention de la délinquance, des unités de police ont interpellé plus de 70 000 000 individus parmi lesquels 586 étrangers pour diverses infractions, contre un peu plus de 61000 en 2011 ; donc, la pression a augmenté sur les délinquants et 12 750 dossiers interpellés dont 400 étrangers, ont été déférés au parquet. Et, nous signalons que 293 bandes spécialisées dans les vols à mains armées et avec violence ont été démantelées. Nous avons eu 113 bandes démantelées pour cambriolage et 54 pour meurtres, 28 pour vols de véhicule et 321 pour atteintes aux meurtres. Il est important de noter que les cas de vols avec violence ont diminué de 1,83% par rapport à l'année 2011, et les secteurs les plus concernés sont Dakar et sa banlieue, ainsi que la commune de Mbour.

Nous inscrivant dans la logique d'anticipation et de prévention, des actions quotidiennes sont menées selon les spécificités révélées par la carte sécuritaire ; à titre d'exemple, l'opération « Soxali Kolouté » est menée en zone urbaine et péri urbaine par les forces de police, pour sécuriser les populations à travers une présence permanente et effective des forces de sécurité. De même, une opération dénommée « panthère » est déroulée par les forces de police pour mieux contrôler et assurer la maîtrise des zones criminogènes, notamment pour lutter contre les phénomènes nouveaux de vols à bord de scooter et des vols avec violence commis par des bandes organisées.

La deuxième réponse concerne une infraction spécifique, ce sont les actions contre le vol des bétails. Le vol de bétails est une criminalité multiforme, il est économique, attentatoire à la tranquillité publique et transnational. Les actions menées ont donné les résultats importants, en effet, sur 4523 animaux volés en 2012, 2422 ont été retrouvés soit un peu plus de 50%. Et, généralement, ce phénomène connaît une recrudescence au mois de septembre dans la plupart des zones géographiques, en effet à cette période de l'année, les voleurs profitent de la densité du couvert végétal, facteur favorable à la dissimulation des petits ruminants pour commettre leur forfait. La surveillance va se poursuivre et des actions ciblées seront menées pour une meilleure maîtrise du phénomène.

La lutte contre le terrorisme

Dans le cadre du suivi de la menace terroriste, d'importantes activités de documentation ont été effectuées et ont permis la mise en place de systèmes de détection et de surveillance des personnes ciblées ou des réseaux signalés. Dès l'intervention de la France au nord du Mali, ayant entraîné une dispersion des islamistes dans la sous-région, suivie de menaces à l'encontre de tous les Etats souteneurs et contributeurs de troupes, le Sénégal a mis en place une logique d'anticipation et de prévention autour d'un plan dit « Karangué », à côté des actions en amont de la Direction de la police de l'air et des frontières et de la Direction de la surveillance du territoire. Ce plan est exécuté conjointement par la police et la gendarmerie, qui déploie les effectifs dans un ensemble de secteurs délimités, de jour comme de nuit. Et dans les régions, des comités spéciaux sont régulièrement présidés par les gouverneurs pour évaluer la situation et prendre les mesures appropriées.

Dans le sens des initiatives dans notre pays en matière de lutte contre le terrorisme, la France a décidé, dans le cadre du Projet d'Appui à la Lutte contre le Terrorisme, d'aider au renforcement des capacités de nos services de sécurité. Ce projet doit démarrer dans le dernier trimestre de 2013, pour une durée de trois (3) ans. Des efforts consistants seront faits pour le développement de la politique d'anticipation, de la conduite des opérations et des investigations.

La lutte contre la drogue

Durant l'année 2012, des saisies importantes de drogue et des arrestations ont été opérées : cannabis ½ tonne ; cocaïne 12,448 kg ; héroïne 26 gr.

Au total, pour l'ensemble des services de police, 3710 individus, dont 978 trafiquants de drogue, ont été interpellés, contre 3400 individus interpellés, dont 1167 trafiquants en 2011. Dans le même sillage, il convient de signaler l'organisation prochaine, du 19 au 26 juin 2013, de la semaine nationale de mobilisation et de lutte contre la drogue.

Assurément, cette semaine constituera un temps fort pour une sensibilisation sur la drogue, surtout à l'égard des personnes les plus vulnérables, j'ai cité les « jeunes ».

Accidents de la circulation, je devrais plutôt dire « lutte contre l'insécurité routière »

D'une manière générale, une baisse de 14,73% a été notée. Ainsi, 10500 accidents ont été constatés, contre 12000 en 2011. Il convient de signaler que la ville de Dakar enregistre le plus grand nombre d'accidents avec comme zone « accidentogène », l'autoroute « Seydina

Limamoulaye », la route de l'aéroport, les avenues « Blaise Diagne », « Bourguiba » et « Cheikh Ahmadou Bamba ». Les causes qui sont multiples vont de l'état de vétusté des véhicules à l'indiscipline combinée des conducteurs et des usagers de la route, entre autres.

Et pour cela, le contrôle a été intensifié par la police de la circulation. La gestion des grands événements dans le cadre de ces missions multiformes de sécurisation, des manifestations sportives d'envergure et des rassemblements religieux comme le « Grand Magal de Touba », le « Gamou de Tivaouane », le « Pèlerinage marial de Popenguine » et autres, sont couverts par nos services de sécurité.

La sécurisation des sites touristiques et des touristes

Plusieurs établissements hôteliers ont été contrôlés et des mesures ont été prises contre ceux ouverts et exploités sans agréments. Au niveau des sites d'accueil comme de découverte, des dispositifs permanents sont mis en œuvre pour la sécurisation des touristes.

Evidemment, les actions menées, tendant à la protection des espaces de vie sociale et économique, doivent être renforcées autour du Commissariat Spécial du Tourisme, en collaboration en particulier avec le ministère du Tourisme et des Loisirs, pour une synergie d'actions déjà exprimée entre nos deux départements ministériels lors d'une rencontre tenue à cet effet.

Cas particulier de la police des frontières et contrôle des flux migratoires

Le contrôle au coin des passages officiels : pendant l'année écoulée, nos services ont enregistré le passage à l'entrée de 983 000 Sénégalais et 726.000 étrangers, et à la sortie de 1.038.000 Sénégalais, et 670.000 étrangers. Par ailleurs, le Commissariat Spécial du Port a arraisonné 14 bateaux croisières transportant 6745 passagers touristes et contrôlé 109 voiliers transportant 237 passagers. Dans le même sens, un projet est prévu avec l'Union Européenne en 2014, la réalisation d'au moins cinq (5) postes frontaliers équipés pour un montant de trois (3) millions d'euros.

On peut noter également le projet qui est en cours, avec la société SENERAIL pour la construction et l'aménagement de dix (10) postes frontaliers, ainsi que leur équipement.

La lutte contre les migrations irrégulières

Dans le cadre du dispositif Frontex, coopération avec l'Espagne en cours depuis 2006, les brigades de surveillance côtière ont effectué, dans le premier trimestre de 2013, 356 patrouilles sur la région de Dakar. De même, le Commissariat spécial du Port a effectué 250 patrouilles

terrestres et 45 patrouilles maritimes, de nuit comme de jour dans les secteurs de sa compétence. Et à la suite de ces opérations, il a été procédé...

MADAME LA PRESIDENTE

Monsieur le Ministre, veuillez conclure ; vous avez épuisé votre temps. Merci.

MONSIEUR LE MINISTRE

Perspective pour l'amélioration de la gestion sécuritaire

Je voudrais signaler d'abord les obstacles à l'efficacité optimale de l'action de sécurité, c'est essentiellement le surpeuplement, la pression démographique pour notre capitale et la faiblesse des ressources de l'Etat.

Quelques propositions de solutions concernent la coopération entre les services de sécurité par une mutualisation plus poussée des ressources, une socialisation des approches de prévention qui passe nécessairement par une collaboration plus soutenue, avec les acteurs non institutionnels : ONG, associations, leaders d'opinion, etc.

Amélioration et développement de la formation professionnelle, renforcement des effectifs

Il y a mille nouveaux agents qui seront recrutés à partir de juillet 2013, pour intégrer l'Ecole Nationale de Police, acquisition de moyens importants d'interventions. Cet accroissement des effectifs trouvera son prolongement dans la perspective de création de l'Agence Nationale de Sécurité de Proximité ou d'une filière de la promotion de la sécurité de proximité qui peut être considérée comme une option stratégique. En effet, cette option, qui n'est pas encore définitive outre qu'elle pourrait constituer une réponse aux problèmes de l'emploi des jeunes, permettrait également aux forces de sécurité- police et gendarmerie- de disposer de ressources humaines non négligeables, susceptibles d'impacter positivement sur la qualité de la gestion sécuritaire.

On va consolider le rapprochement des forces de gendarmerie et de police en vue d'une complémentarité opérationnelle optimale et d'une efficacité maximale, par le développement de la formation commune pour certains mobiles...

MADAME LA PRESIDENTE

Monsieur le Ministre, vous reviendrez sur ces propositions pendant le débat.

MONSIEUR LE MINISTRE

D'accord ! Merci.

- 8 -

DISCUSSION GENERALE

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, Monsieur le Ministre. Avant de donner la parole à notre collègue Djibo KA, auteur de la question orale, je voudrais vous donner lecture de la liste des orateurs, avec leur temps de parole :

- Samba Demba NDIAYE, cinq (5) minutes.
- Mbaye NIANG, cinq (5) minutes.
- Woraye SARR, cinq (5) minutes.
- Sokhna DIENG, (4) minutes.
- Idrissa DIALLO, cinq (5) minutes.
- Magatte TALL, cinq (5) minutes.
- Nafy NGOM, cinq (5) minutes.
- Samba KOITA, cinq (5) minutes.
- Seynabou WADE, quatre (4) minutes.
- Boubacar Villiembo BIAYE, cinq (5) minutes.
- Djimo SQUARE, cinq (5) minutes.

La liste est close. La parole est à notre collègue Djibo KA, auteur de la question, pour cinq (5) minutes.

Merci.

MONSIEUR DJIBO KA

Merci bien, Madame le Président.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, vous avez dit que le Sénégal était vulnérable. Cela date depuis longtemps ; depuis vingt ans on dit « vulnérable » et plus que jamais maintenant. En 1994, j'avais fermé quelques ONG qui sont allées au Kenya, elles ont fait tomber l'Ambassade américaine, avec deux cents gardes morts. Est-ce que certaines ONG jihadistes ne sont pas dans nos pays ? C'est à vérifier. Le Sénégal est un petit îlot dans un océan de feu : au Nord, au Sud, bref, on est entouré d'une mer de feu. Est-ce que le côté sous-régional vous imprègne, au niveau de votre département ? Sinon on est mal parti, parce que les jihadistes du Mali vont renflouer dans tous les pays qui ont des soldats au Mali.

Avant-hier je suis passé à Niamey, ils ont annoncé qu'ils vont attaquer tous les Etats qui sont impliqués dans ce conflit. Est-ce que vos forces sont suffisantes ? Je ne crois pas qu'elles soient suffisantes. Je salue l'agence de la sécurité de proximité ; c'est un raccourci que vous avez trouvé là, pour renforcer votre police. C'est une option fondamentale qu'il faut encourager. L'obscurité encourage les délinquants. Il y a quelques mois, vers le Stade Léopold Sédar SENGHOR, un couple tranquillement, se promenait, ils ont été massacrés ; le mari a été massacré, immédiatement, à cause de l'obscurité. En rapport avec le Ministère de l'Energie, il faut trouver des solutions au problème de courant, sinon les malfrats auront beau rôle. Il y a une nouvelle forme d'agression ; maintenant, on agresse avec des motos - motos « Diakarta »-, avec des armes blanches, les femmes en savent quelque chose. Ce sont les premières victimes.

J'aimerais connaître les statistiques, régulièrement, chaque trimestre au moins, pour suivre l'évolution de la situation dans notre pays. Même dans les villages maintenant, il y a des agressions régulièrement à cause de l'argent qui est là-bas ; les caisses qui servent aux forages, aux cases de santé, il y a même des caisses d'épargne et de crédit ; les gens savent où se trouve l'argent et les voleurs sont armés jusqu'aux dents. A Dahra Djolof, chaque dimanche, quelques millions d'argent sont amassés dans cette ville. Entre Dahra et Touba, entre Dahra et Boulal, presque dans toutes les zones où il y a de l'argent qui circule, il faut faire attention à cela. Je vous fais confiance en tant que gendarme aguerri, un homme de métier ; vous êtes à la place qu'il faut et vous avez des hommes d'Etat, des hommes aguerris à la tâche. Nos forces de l'ordre sont très aguerries, mais elles sont insuffisantes.

Je propose qu'on développe une politique de proximité. Dans chaque quartier, dans chaque zone, dans les banlieues surtout, mettez-en en place, comme Mamadou NIANG avait commencé à le faire, après moi. C'est la solution que je vois, pour le moment.

Merci.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci beaucoup, Honorable député.

La parole est à notre collègue Samba Demba NDIAYE, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR SAMBA DEMBA NDIAYE

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Monsieur le Ministre,

Messieurs les collaborateurs de Monsieur le Ministre,

Chers Collègues,

[Intervention en Wolof].

MADAME LA PRESIDENTE

Je passe la parole à notre collègue Mbaye NIANG, pour deux minutes.

MONSIEUR MBAYE NIANG

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Messieurs les Ministres,

[Intervention en Wolof].

MADAME LA PRESIDENTE

Merci.

Je passe la parole à notre collègue Woraye SARR. Notre collègue n'étant pas dans la salle, je donne la parole à notre collègue Sokhna DIENG, pour quatre minutes.

MADAME SOKHNA DIENG

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Monsieur le Ministre de la Fonction publique, du Travail et des Relations avec les Institutions,

Messieurs les collaborateurs des Ministres,

Nous vous saluons au sein de cet hémicycle.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, oui, nous disons merci à notre collègue Djibo KA, qui a posé une question orale d'actualité, qui est la sécurité. Vous êtes Monsieur le Ministre, le gardien du temple et nous avons beaucoup de problèmes à ce niveau. Je vous disais la dernière fois, lors du vote du budget, que, au Sénégal, nous avons un problème ; les Sénégalais ont toujours eu un respect énorme pour le militaire, une peur bleue du gendarme, mais aucune considération pour le policier. Et je crois que vous avez la tâche énorme de redorer le blason de cette vaillante police nationale. Par quels moyens ? Je pense qu'il faudrait d'abord que le statut de la police que nous avons voté, ici, soit appliqué. J'ai l'impression qu'il ne l'est pas ou alors il ne l'est pas intégralement.

Il faudrait également que la réintégration des policiers radiés, que nous avons votée ici, soit également effective ; si elle ne l'est pas, je crois qu'il y a quelque chose à faire. Je pense qu'il faudrait aussi augmenter les effectifs de la police nationale. La dernière fois que votre prédécesseur

nous a donné le chiffre des effectifs de la police, je lui ai dit : « Monsieur le Ministre, attention ! Top défense ou top sécurité. Il faut faire attention. Que les délinquants ne sachent pas que notre police a un effectif aussi réduit, aussi faible ». Ça peut être le maillon faible de notre politique de sécurité.

Alors, je me pose une question. Pourquoi créer une Agence Nationale de Sécurité de Proximité ? Contrairement à ce que dit mon collègue Djibo KA, je ne pense pas qu'il soit un raccourci salutaire. Je pense que, au lieu de créer une agence à côté de la police, il faut renforcer les effectifs de la police et le coup semble parti puisque nous avons vu dernièrement le Ministre de la Justice et celui du Budget, en votre compagnie vous allouer un premier milliard, pour la création de cette agence. Et, à mon avis, il serait dangereux d'en faire une sorte de « casement » des calots beige-marron, comme nous avons eu à regretter les calots bleus de l'ancien régime. L'insécurité donc est grandissante dans notre pays, Monsieur le Ministre, l'homme est devenu un loup pour l'homme. Il ne se passe pas un jour sans que nous n'ayons un Sénégalais tué par un de ses frères, et on ne sait pour quelles raisons.

Je voudrais également vous demander si la faille sécuritaire de l'échappé du député Oumar SARR a eu les conséquences que nous avons vécues tout dernièrement ? Est-ce une raison suffisante pour couper des têtes d'éminentes personnalités de notre police nationale, en l'occurrence le Directeur général de la Sûreté nationale ? Le Directeur de la Police de l'air et des frontières ? N'y a-t-il pas d'autres coupables ? Et, je voudrais pour terminer, Monsieur le Ministre, vous demander si c'est exact qu'il y a une rivalité sourde entre deux corps d'élite que constituent la gendarmerie et la police. Si c'est le cas, ce serait très grave parce que nous connaissons votre cursus, nous savons qui vous êtes et nous savons quels sont les valeureux directeurs et collaborateurs qui vous entourent. Si c'est le cas, vous avez parlé tout à l'heure de coopération et de mutualisation des ressources, il faudrait faire en sorte que la sérénité et la bonne coopération soient de rigueur et en vigueur au sein de nos forces de sécurité.

Nous vous remercions et nous vous encourageons dans votre tâche combien difficile !

Merci, Madame la Présidente.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci beaucoup, Honorable député.

La parole est à notre collègue Idrissa DIALLO, pour cinq minutes.

MONSIEUR IDRISSE DIALLO

Merci, Madame la Présidente.

Madame la Présidente,
Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
Monsieur le Ministre de la Fonction publique et des Relations avec les
Institutions,
Mesdames, Messieurs les collaborateurs des Ministres,
Chers Collègues,

Je voudrais, à l'entame de mon propos, vous remercier, encourager d'abord nos forces de l'ordre, pour le travail qu'ils fournissent tous les jours, de nuit comme de jour ; surtout, nous qui sommes dans la banlieue, la proche banlieue surtout, nous savons ce qu'ils font. Cependant, il est à noter, comme mes collègues qui m'ont précédé l'ont dit, que ce n'est pas la compétence le problème, ce n'est pas le travail qu'ils font, mais c'est le nombre de policiers qu'il y a pour les Sénégalais que nous sommes aujourd'hui : à peu près 14 millions. Et, j'ai comme l'impression que, depuis quelques années, au lieu d'aller dans le même sens que notre démographie, l'effectif de la police diminue, et la population augmente ; donc, à partir de ce moment, on peut constater le déficit de sécurité que nous sentons en tant que citoyen, en se disant : « est-ce que nous sommes en sécurité ? »

Je crois que ce n'est pas un problème de compétence. Ce n'est pas un problème du ministère de l'Intérieur où des hommes, de valeureux cadres de la police ou des agents qui sont là, qui se battent tout le temps, mais c'est un problème d'effectif.

Aujourd'hui, je prends des zones que je connais très bien : Dalifort, Maristes, les commissariats de Dieuppeul, de Bel-Air, de Pikine ou des Parcelles de l'autre côté, qui n'interviennent pas dans ces zones ; et dans la zone de Dalifort, vous avez un marché sous-régional qui s'appelle « Le marché aux poissons », qui est en activité jusqu'à deux heures du matin et qui emploie des milliers de personnes. Vous avez le marché sous-régional de bois, où toute la journée les gens sont là ; donc, c'est beaucoup d'argent. On a le plus grand foirail national de petits ruminants, il y a des voleurs de bétail. Nous avons l'abattoir que l'on appelle « SERAS », et toutes ces zones sur une surface de moins de 50 ha. Et la gare routière de pompier va déménager dans la même zone où il y a ni poste de police, ni rien du tout. On note des agressions tous les jours, même dans les maisons ; je crois que l'Etat doit mettre en place une police de proximité dans cette zone.

L'autoroute à péage, depuis qu'elle a commencé à fonctionner dans cette zone, nous avons vu que sur la rampe qui donne à Dalifort, tous les jours on agresse les gens ; au début on tuait des femmes, aujourd'hui même les chauffeurs de taxi se font agresser le matin, en sortant, parce que pour traverser, pour aller de l'autre côté de l'autoroute à péage, il faut emprunter cette rampe. Donc, cette rampe-là, on ne peut pas la supprimer comme ça. Les jeunes me demandent chaque fois, mais je dis « non ! » La sécurité, ce n'est pas une compétence transférée, elle est centrale. Il ne faut pas mettre votre maire en prison en disant... « Oui, allez voir, allez surveiller... » Moi, je ne peux pas donner d'instructions pour ça, mais les populations en ont besoin.

Dans la banlieue, on ne vit plus. Moi-même, quand j'entre dans ma commune, j'ai des problèmes en me disant : « est-ce que je ne vais pas me faire avoir avant d'arriver chez moi ? » Je crois que là il faut renforcer un peu, en voyant l'effectif... C'est vrai que cette agence qui arrive c'est bien, mais j'ai peur que cela ne soit comme la police municipale, qui n'avait aucune autorité, qui n'avait pas de pouvoir. Les gens ne la sentaient même pas comme structure de l'Etat ; je crois que là il va falloir, comme l'a dit l'Honorable député Sokhna Dieng MBACKE, tout à l'heure, renforcer la police. Même si l'agence vient, mais il faut que la police que nous avons connue, cette police nationale, cette brave police, qui a toujours donné de bons services, qui a donné de très bons résultats, que cette police soit renforcée dans sa mission, surtout du côté des ressources humaines, et en matériel aussi. On en a besoin. Ce n'est pas pour réprimer chaque fois « les marcheurs », mais les citoyens ont besoin, pour leur quiétude, de cette police renforcée en matériel et en hommes.

Je vous remercie.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci beaucoup, Honorable député.

La parole est à notre collègue Magatte TALL, pour cinq (5) minutes.

MADAME MAGATTE TALL

[Intervention en Wolof].

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, chère collègue. La parole est à notre collègue Nafy NGOM, pour cinq (5) minutes. Notre collègue Nafy NGOM a renoncé à son temps de parole. Je donne la parole à notre collègue Samba KOITA, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR SAMBA KOITA

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur
Monsieur le Ministre de la Fonction Publique,

Chers Collègues,

Monsieur le Ministre, j'ai des informations à vous livrer ; lorsque je suis parti il y a de cela quelques jours, dans le département de Bakel, j'ai constaté qu'il y a beaucoup de vols : des vols dans les maisons, des vols de bétail... C'est choquant. Un jour, à deux ou trois jours du mariage d'une fille, des voleurs ont débarqué dans la maison où devait se dérouler la cérémonie, ils ont tout pris. Pendant des années, la bonne femme, tout ce qu'elle avait comme économie a été emporté ; tout ce qu'on lui avait donné. Ils ont tout pris et ils sont partis avec. On n'a jamais retrouvé les voleurs.

Deux jours après, le même problème. Une autre femme du voisinage a été victime d'un vol ; ils ont tout emporté aussi. Quelques semaines plus tard, ce sont des problèmes de bétail. Il y a des vols partout : les voleurs viennent la nuit, parce qu'il n'y a pas de lumière ; ils prennent le bétail, et personne n'ose sortir. En principe, le bétail ne se trouve pas à l'intérieur de la maison, il est à l'extérieur, donc, si les voleurs ne trouvent que le berger, ils prennent ce qu'ils veulent.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, nous souhaiterions vraiment, dans le département de Bakel ...

MADAME LA PRESIDENTE

Merci beaucoup, Honorable député. Votre temps de parole est épuisé. La parole est à notre collègue Seynabou WADE, pour quatre (4) minutes.

MADAME SEYNABOU WADE

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
Monsieur le Ministre de la Fonction publique,
Chers Collègues,

[Intervention en Wolof].

MADAME LA PRESIDENTE

Merci beaucoup, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Boubacar Villiembo BIAYE, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR BOUBACAR VILLIEMMBO BIAYE

Merci, Madame la Présidente.

Madame la Présidente,
Monsieur le Ministre,
Honorables Députés,

Nous sommes tous unanimes dans notre pays, le Sénégal : l'éducation, la vie chère, l'insécurité, le manque d'emploi constituent des goulots d'étranglement pour notre Gouvernement.

Monsieur le Ministre, le constat est réel, c'est vrai. L'effectif est réduit ; en plus de cet effectif réduit s'ajoute le fait que la police a peur de faire la répression, de corriger compte tenu de ce qui s'est passé, compte tenu du nombre de policiers qui sont devant la justice à cause des droits de l'homme.

Monsieur le Ministre, il faut aussi dire que la question de la sécurité est une question en amont, qui n'est pas réglée, c'est-à-dire lorsque l'être humain n'a pas satisfait ses besoins physiologiques. La satisfaction des besoins physiologiques appelle l'intervention du Ministère de l'Agriculture, parce qu'il faut que les Sénégalais mangent à leur faim, ce qui n'est pas aujourd'hui du sénégalais. Celui qui a faim, il va chercher à manger, quel que soit le prix à payer ; c'est un facteur très important.

Il y a aussi l'emploi. Tant que les jeunes en âge de travailler ne le font pas, vous aurez des difficultés à gérer cette situation de sécurité. Il faut donc travailler en connivence avec le Ministère de l'Emploi ; travailler aussi avec le Ministère du Commerce parce que si vous prenez le cas des marchands ambulants, aujourd'hui quel est le policier qui peut ramener ces gens à la raison, puisque ce sont des gens qui ont en charge leurs familles. Donc, pour eux, mieux vaut mourir que fuir un policier. Donc, cela pose une question pertinente.

Il y a aussi le Ministère de l'Economie et des Finances qui doit travailler. Un jeune qui veut travailler et qui a du mal à avoir des financements parce que les banques posent des conditions très difficiles, ça pose problème. Donc, quelle est la solution ? Ils vont agresser. Vous n'êtes pas le seul à pouvoir régler le problème de la sécurité ; c'est une question transversale parce que tout simplement le besoin physiologique n'est pas réglé.

Il y a aussi le besoin d'estime de soi-même. Quelqu'un qui veut être une grande personnalité, c'est le civisme qui doit lui être enseigné. D'où, le rôle très important que l'éducation doit jouer, surtout pour les jeunes. D'ici à 20 ans peut-être nous aurons une génération qui est consciente que la personne qui a de la grandeur, ce n'est pas cette personne-là qui agresse, mais cette personne-là qui veut devenir comme Senghor, ou comme Macky SALL, etc.

C'est l'école qui doit jouer ce rôle-là. Mais aussi, il faut que la rupture tant chantée par le nouveau régime soit vraie. D'abord, les politiciens, qu'ils cessent d'instrumentaliser les gros bras, c'est-à-dire les nervis. On ne peut pas demander à être quelqu'un qui gouverne un pays et faire recours à un certain moment à des bras pour dire : « aller tuer, aller attaquer » ; ce n'est pas possible. Donc, le politicien doit être un exemple. Ça doit être une rupture. La Justice aussi, il faut que les verdicts qu'elle rend soient justes, même s'il y a des contestations, qu'elles ne soient pas populaires, donc, proches de la vérité. Et, peut-être que la personne qui sera inculpée peut accepter parce qu'il y a une vérité qui est là. Là aussi, il faut une rupture dans ce sens- là. Il faut aussi une justice par rapport à la manière de gouverner, l'équidistance entre les régions, pour éviter que des régions se mettent à contester ; une équidistance entre les ethnies, entre les religions, cela permet d'apaiser la tension sociale, c'est très important.

Monsieur le Ministre, votre travail est remarquable. Du fait qu'il y a beaucoup d'étrangers parce que le Sénégal est un pays de paix...

MADAME LA PRESIDENTE

Merci beaucoup, Honorable député. Vous avez épuisé votre temps de parole.

La parole est à notre collègue Djimo SQUARE, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR DJIMO SQUARE

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
Monsieur le Ministre de la Fonction Publique,
Chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je commencerai d'abord par me réjouir, étant habitant d'une zone rurale et pastorale, des efforts que vous déployez contre le vol de bétail. Vous avez été vous-même, il y a quelques mois, dans la région de Tambacounda, dans les départements de Bakel et de

Goudiri, vous vous êtes imprégné de la situation et je pense que c'est une problématique qui, dans les prochaines années, devrait être résolue. Je vous interpelle encore par rapport à cela parce qu'il y a quand même des problèmes. Nous sommes dans une zone vaste, très enclavée, frontalière de trois pays : le Mali, la Mauritanie et la Gambie ; une zone où la présence policière est presque inexistante. Quand on va chez nous, on ne voit pas de policiers ni de gendarmes, ils sont cantonnés généralement dans les zones urbaines, ce qui fait qu'à l'intérieur, dans nos villages, nous avons énormément de problèmes ; et cette année, le vol de bétail a connu vraiment une explosion, mais je pense que, avec le conseil interministériel qui a eu lieu à Kaolack, vous allez travailler à trouver des solutions pour ces zones-là. Il le faut parce qu'il y va de la sécurité nationale, parce que les habitants de ces zones-là aujourd'hui sont tentés par la création d'unités d'auto défense.

Les gens ne voyant pas de policiers ni de gendarmes se disent qu'ils peuvent s'armer eux-mêmes et se faire justice ; ce qui est, je pense, dangereux, parce que des gangs vont commencer à circuler et nous sommes dans une région frontalière. Nous avons connu, il y a quelques années des conflits avec la Mauritanie, nous avons failli avoir des conflits il y a une quinzaine d'années avec le Mali à cause de ces problèmes-là ; donc, moi, je voudrais bien qu'il y ait une présence policière beaucoup plus forte dans ces zones rurales là. Je ne sais pas si l'agence nationale qui va être créée va se déployer dans ces zones ou pas, c'est une question que je me pose. En tout cas, ce serait quelque chose de très intéressant.

Mon autre préoccupation, Monsieur le Ministre, c'est le problème de sécurité dans les zones aurifères. Il y a quelque temps, dans la zone de Diabougou, de Sambarabougou, des conflits ont eu lieu entre Maliens et Burkinabés, parfois c'est entre Maliens et Sénégalais ; donc, je pense qu'il faut vraiment trouver des solutions à ce problème-là parce que ces conflits peuvent même, en un moment, déraper et se transformer en conflits entre pays. Je pense que la crise mauritanienne est là pour nous le rappeler.

En ce qui concerne l'Agence, Monsieur le Ministre, je voudrais vous féliciter et féliciter le Président de la République par rapport à la pertinence de la création de cette agence. Moi, je ne suis pas d'accord avec mon collègue qui parlait de milices. Un Etat ne crée pas une milice. Un Président de la République ne crée pas une milice. Un ministère de l'Intérieur ne gère pas une milice. Une Agence nationale de sécurité, une police de proximité, une brigade, peu importe le nom, ce qui est important c'est que c'est l'Etat qui assure la sécurité de ces concitoyens,

c'est l'Etat qui, en tout cas, à un moment donné, s'adapte à une situation, s'adapte à une époque parce que, aujourd'hui, on ne peut pas avoir des policiers à chaque coin de rue. Mais avec une agence de proximité, avec des personnes qui sont là dans nos quartiers, dans nos villages pour assurer la sécurité des biens et des personnes, je pense que c'est cela la solution et cette idée est vraiment pertinente.

Donc, voilà. Je voudrais encore une fois vous féliciter, vous remercier et vous encourager. Merci beaucoup.

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, cher Collègue.

La liste des orateurs est épuisée. Monsieur le Ministre de l'Intérieur, vous avez la parole pour vingt (20) minutes.

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Je voudrais remercier les Honorables députés, pour les questions pertinentes qui ont été posées et qui traduisent des préoccupations sécuritaires certaines.

Je voudrais rappeler quelques propositions de solution que je comptais indiquer, je n'ai pas eu le temps d'insister là-dessus. C'est d'abord la coopération entre les services de sécurité, par une mutualisation plus poussée des ressources. Pour le renforcement des effectifs, je crois que, effectivement, vous avez touché du doigt un des problèmes majeurs de la police nationale. Lors de mes tournées, partout où je suis allé, le même problème lancinant est revenu ; il s'agissait donc du problème d'effectifs. Et, ces problèmes sont ressentis absolument à tous les niveaux, non seulement au niveau des commissariats, des unités de police, mais également au niveau de l'administration territoriale. Il y a des préfets, des sous-préfets, qui ne peuvent pas disposer d'agents de police pour assurer leur sécurité et la sécurité des structures de l'Etat.

Il faut dire quand même que cette situation résulte, en grande partie, de l'arrêt des recrutements dans la police nationale de 2005 à 2010. De 2005 à 2010, il n'y a pas eu de recrutements dans la police et nous sommes en train de vivre les effets, les conséquences de cette situation. Néanmoins, l'Etat est en train de fournir de gros efforts pour remettre à niveau les effectifs. J'ai indiqué tout à l'heure qu'il y avait un renforcement de mille nouveaux agents à partir du 1^{er} juillet 2013. Ce sont les recrutements de 2012 et 2013 qu'on a rassemblés, qu'on a confondus pour faire rentrer ces gens-là au niveau de l'école de police cette année. Il y a également à signaler l'acquisition de moyens

d'intervention extrêmement importants ; nous reviendrons là-dessus tout à l'heure.

Alors, je disais tout à l'heure que cet accroissement des effectifs va trouver son prolongement dans la perspective de création de l'Agence Nationale de Sécurité. Donc, je pense que c'est une innovation extrêmement importante. La première fois que Monsieur le Président a parlé de sécurité de proximité, c'était lors du conseil des Ministres qui s'est tenu à Saint-Louis, et il a rappelé par la suite la nécessité de mettre en place une gouvernance de sécurité de proximité. Et, immédiatement, le ministère de l'Intérieur a mis sur pied un comité de réflexion, un atelier associant tous les acteurs concernés pour en tout cas dérouler le processus.

Ce que je voudrais surtout, c'est vous tranquilliser par rapport à ce sujet-là. Ce ne sera pas une milice, vous pouvez me faire confiance. Cette agence va être créée, on l'appelle agence, mais on n'a même pas fini ; la réflexion est pratiquement terminée, il reste quasiment la validation par Monsieur le Président de la République. L'option qui est retenue, c'est de mettre sur pied une structure de sécurité de proximité. Lorsqu'on va recruter les jeunes, on va les mettre à la disposition de la police et de la gendarmerie, qui sont donc des institutions régaliennes.

C'était une crainte légitimement exprimée au départ de voir quel était le concept d'emploi de ces jeunes. Je peux vous rassurer que ces gens-là seront formés par la police et la gendarmerie dans les centres d'instruction et de formation de ces institutions et elles seront mises pour emploi au niveau des unités de police et de gendarmerie. Et l'originalité, c'est que ces jeunes seront recrutés sur le territoire. Ce sera une départementalisation. On ira sur place recruter des jeunes, parce qu'ils connaissent le terroir, et les mettre dans les unités de police ou de gendarmerie du lieu ; ce qui va, bien entendu, améliorer de loin la sécurité parce qu'il y aura une bonne appropriation du terrain.

Je voudrais également insister sur la consolidation du rapprochement des forces de gendarmerie et de police, en vue d'une complémentarité opérationnelle optimale. C'est quand même une innovation de taille, c'est un précédent unique dans l'histoire du Sénégal que deux institutions dépendant de deux ministères aussi différenciés que le ministère de l'Intérieur et le ministère des Forces armées, la police et la gendarmerie, que ces deux forces puissent travailler maintenant ensemble, côte à côte, épaule contre épaule, de jour comme de nuit, dans les zones les plus criminogènes. Cela est incarné par ce qu'on a appelé l'opération « Karangué » que vous pouvez voir d'ailleurs tous les jours. Vous voyez des gendarmes et des policiers travaillant côte à côte,

faisant des patrouilles mixtes. A bord du même véhicule, vous verrez des gendarmes et des policiers assis côte à côte. De ce point de vue là, je crois que cela va dans le bon sens.

Alors, pour combattre ce phénomène- en effleurant un peu les questions qui ont été posées par l'Honorable député Djibo KA, et tous ceux qui ont parlé de sécurité aux frontières-, nous comptons améliorer le dispositif frontalier qui n'est pas facile d'ailleurs. Je vous rappelle que la seule frontière avec la Mauritanie, c'est 800 km. Sur ces 800 km, il y a une douzaine de postes de passage officiels. Par ailleurs, les services de police et de gendarmerie ont dénombré près de 200 points de passage non officiels ; cela dénote la porosité des frontières. On peut dire la même chose du côté du Mali : 412 km de frontière, il y a moins de dix postes de contrôle officiels ; donc c'est un grand problème. Mais, nous sommes en train d'élaborer des dispositifs en vue d'obtenir un plus grand maillage des frontières.

Donc, il y a la France, par le moyen du Projet d'Appui contre le Terrorisme, qui va mettre à notre disposition 800 000 euros dès la fin de cette année, plus précisément en octobre. Et, le projet Cinéday également, avec le visa biométrique qui va être mis en œuvre à partir du 1^{er} juillet de cette année permettra donc de mieux surveiller, de mieux maîtriser les flux migratoires ici, au Sénégal. Au niveau de l'aéroport, les études sont pratiquement terminées, le 1^{er} juillet ce sera opérationnel ; c'est dans le cadre du visa biométrique avec la réciprocité des taxes.

Donc, au niveau de l'aéroport, mais également au niveau de la frontière nord, il y a une dizaine de postes qui vont être créés, dans un premier temps. Et, dans un deuxième temps, avec l'aide de l'appui de l'Union européenne, il y aura treize autres postes qui vont être mises en place ; donc, la coopération internationale. Mais, nous nous adossons également sur la coopération bilatérale, avec nos pays voisins. D'ailleurs, dans le courant du mois de juin, mon Collègue de la Mauritanie va effectuer une visite officielle ici, dans quelques jours, suivi de mon collègue du Mali, et nous aurons l'occasion de faire de nos frontières des pôles de sécurité intégrée ; cela va beaucoup nous appuyer, et tout ça en dehors de l'effort national qui est nécessaire et nous comptons beaucoup sur vous pour nous donner encore beaucoup plus de moyens pour rendre nos frontières étanches.

Evidemment, on note la coopération policière internationale par le truchement d'Interpole. Donc, au total, pour lutter contre l'insécurité qui est un phénomène totalitaire, je suis d'accord avec vous qu'il y a un grand sentiment d'insécurité qui prévaut parmi la population, mais ce sentiment, il faut le reconnaître aussi, compte tenu des chiffres que j'ai

donnés ici, est amplifié d'une part par la presse, d'autre part effectivement par l'absence de visibilité des statistiques que nous détenons. Et, nous sommes d'accord, Mesdames, Messieurs les Députés, pour vous fournir ces statistiques. Nous disposons de ces statistiques, c'est elles qui nous permettent en fait d'orienter un peu notre action.

De manière plus spécifique, concernant les interrogations, les préoccupations qui ont été posées ici, le statut de la police est appliqué depuis 2009, Madame le Député, et tous les actes d'administration et de gestion sont faits sur la base dudit statut ; et l'intégration des policiers radiés est effective depuis janvier 2012. L'augmentation des effectifs est en cours, donc on a dit tout à l'heure qu'il y a mille fonctionnaires qui vont être recrutés cette année, et cet effort va continuer pour les années à venir.

S'agissant de l'absence de sécurité à Dalifort, un terrain est attribué et clôturé déjà aux Maristes, et le principe de création d'un poste de police est acquis.

... **[Passage en Wolof]**...

La majorité des crimes de sang sont commis par des nationaux, et ce qu'il est important aussi de dire, c'est qu'il y a le sentiment d'insécurité parce qu'il y a des crimes, des infractions qui se commettent. Mais, il faut dire aussi que le taux d'élucidation de ces infractions dépasse les 80%. Chaque fois qu'il y a un crime qui se commet, les investigations qui ne sont pas publiées, visibles, se poursuivent et se mettent en marche : là, les deux dernières illustrations : à Darou Marnane, une bande armée a attaqué la station d'essence et provoqué la mort de l'agent qui était préposé à cet endroit-là. A moins de 72 heures, cette bande a été poursuivie et rattrapée par la Gendarmerie et sur les quatre auteurs, il y en a un qui continue à courir, mais on le prendra, on l'attrapera et on le déférera devant la justice. C'est comme ça.

Par ailleurs, sur la corniche ouest, il y a eu des agressions spectaculaires qui ont été commises, il y a quelque temps. Le Directeur de cabinet de Madame la Présidente du Conseil Economique, Social et Environnemental agressé en compagnie de son épouse à la nuit tombante. Quand nous l'avons su, deux jours après nous avons fait des opérations qui ont mené à appréhender une quarantaine d'individus qui œuvraient sur la corniche. C'est des taux d'élucidation aussi. Le sentiment d'insécurité d'accord, mais ce même sentiment d'insécurité se trouve également du côté des malfaiteurs, parce qu'ils savent que nous les recherchons, que nous maintenons la pression. Et c'est notre crédo,

c'est le sacrifice, c'est le défi que nous nous sommes imposé ; nous allons maintenir cette pression jusqu'à l'éradication totale.

Les étrangers, on sait que pour la plupart du temps ce sont des infractions spécifiques. La cybercriminalité, ce sont les anglophones en général, mais là aussi, ces derniers temps une bande a été démantelée et les auteurs ont été mis à la disposition de la justice. La lutte est permanente en matière de lutte contre les nuisances sonores ; peut-être qu'effectivement les endroits qui sont visités, ciblés par le député Mbaye NIANG, nos gens n'y vont pas, mais ils sont ailleurs et chaque semaine, il y a des comptes rendus qui me parviennent de la police et de la gendarmerie pour me faire état des visites sur le terrain, auprès des bars clandestins, auprès des gens qui commettent justement ces infractions de nuisance sonore et nous intervenons. Nous appliquons la loi. Nous allons l'intensifier parce que... **[Pertes d'informations]**... n'est pas perceptible dans ce domaine-là. Les agressions au niveau de l'autoroute à péage, récemment une bande d'agresseurs de onze personnes a été démantelée à hauteur du rond-point de la Patte d'Oie ; cette bande était spécialisée dans les agressions contre les voyageurs qui arrivaient des régions, au niveau de la Patte d'Oie, et depuis cette opération-là, pratiquement ces infractions ont cessé.

Je voudrais m'arrêter un moment également sur la question du vol de bétail, surtout dans le département de Bakel, dans les zones rurales. Effectivement, c'est dans les zones rurales que se commettent le plus souvent ces infractions-là. Mais Bakel dispose d'une compagnie de gendarmerie et d'un escadron de surveillance et d'intervention également. Evidemment, compte tenu de la longueur de la frontière, c'est extrêmement difficile, il faut beaucoup d'hommes, beaucoup de matériels roulants, etc. Mais, nous nous adossons également sur la coopération bilatérale avec les pays voisins, et je voudrais citer le cas de la Guinée Bissau. Il y a beaucoup de gens, beaucoup d'agresseurs qui viennent de la Guinée Bissau, qui entrent dans notre pays, volent le bétail, mais nous sommes en relation constante avec les autorités bissau-guinéennes.

C'est ainsi qu'on a des réunions interrégionales, des rencontres interrégionales : autorités administratives, militaires, judiciaires, policières se rencontrent, avec le soutien de l'USAID, avec le soutien de certaines ONG, et les thèmes retenus lors de ces rencontres, c'est toujours le vol de bétail, la circulation des armes légères, etc. Cela marche très bien, à tel point que nous voyons parfois du côté de Sédhiou surtout des cérémonies de restitution de bétail volé au Sénégal par des

gens de la Guinée Bissau et qui viennent remettre les animaux volés entre les mains du préfet, de nos autorités.

Je voudrais également dire que non seulement nous sommes en train d'améliorer les effectifs de nos gens, mais nous sommes aussi en train d'améliorer leur mobilité. Aujourd'hui, tous les commissariats de police disposent de véhicules fonctionnels ; ça ne suffit pas, il faudrait que, au niveau de chaque commissariat au moins, il y ait trois véhicules opérationnels. Et nous sommes sur la bonne voie puisque, aujourd'hui, au moment où je vous parle, nous sommes en train de réceptionner une centaine de véhicules qui vont être mis en circulation au niveau de ces services-là. C'est pour vous dire aussi que l'effort devra être encore soutenu.

Pour les ONG, nous surveillons bien ce qu'elles font. Chaque fois qu'il y a un agrément - puisque le Ministère de l'Intérieur assure la tutelle des ONG -, chaque fois qu'il y a un budget d'investissement présenté par l'ONG - parce qu'il faut qu'elle présente son budget d'investissement-, nous regardons ce qu'elle fait et nous avons une structure de suivi-évaluation avec le ministère de l'Economie et des Finances ; c'est un moyen qui nous permet d'aller sur le terrain et de contrôler si les engagements pris par les ONG sont respectés.

Pour les statistiques, c'est très important, nous avons noté. Chaque mois, tous les services de sécurité : la police, la douane et la gendarmerie envoient leurs statistiques à la Direction de la police judiciaire où elles sont analysées pour définir les priorités et les secteurs à investir pour enrayer la criminalité qui se développe ; ça nous permet vraiment de mener une bonne politique et nous allons tout faire, je prends l'engagement ici, pour que ces statistiques soient à votre disposition en temps voulu.

L'opération « PANTHERE » j'en ai déjà parlé, ça revient. Chaque soir, les opérations de sécurisation sont menées dans différents secteurs de la ville, en particulier au niveau du point E, c'est ce qu'il y a. C'est ce qui a surtout retenu mon attention. Au niveau des deux corniches, tous les soirs la Division des Investigations Criminelles, la DIC et la Sûreté urbaine organisent des opérations de sécurisation dans le domaine de la police, en ce qui concerne leurs attributions. La même chose est faite du côté de la gendarmerie, mais, de manière permanente, dans le cadre de l'opération « KARANGUE », nous réunissons nos deux forces, et nous travaillons ensemble. Et nous allons renforcer cette disposition.

C'est vrai que les menaces sont toujours présentes autour de notre pays, de nouvelles orientations en tout cas sont en cours pour adapter

notre stratégie de contrôle des frontières et de gestion des migrations. Nous sommes en train de rapprocher les centres de commandement, de prendre un certain nombre de dispositions techniques, de dispositions opérationnelles, pour nous permettre de faire face, de manière efficace, à cette menace qui est là, que personne ne peut nier, d'autant plus que le Sénégal non seulement soutient l'opération qui est actuellement en cours, mais nous allons continuer. Nous sommes parfaitement conscients de l'enjeu et nous sommes en train de prendre les dispositions qu'il faut ; l'Etat est en train de développer les moyens qu'il nous faut et nous sommes en train de travailler avec les populations pour qu'elles coopèrent, qu'elles soient plus vigilantes. Et nous développons le réflexe partout et nous nous appuyons sur la coopération bilatérale et internationale.

Bien sûr, vous allez le voir, d'ici la fin du mois nous allons étoffer le contrôle au niveau de nos frontières par l'érection d'un certain nombre de postes, je l'ai déjà dit, mais nous allons immédiatement, lorsque l'Ecole de police sera opérationnelle, trouver les effectifs qu'il nous faut pour mettre à niveau les contrôles frontaliers.

Nous avons un plan de construction de commissariats également et de postes de police pour cette année 2013 déjà. Dans une quinzaine de jours, nous allons inaugurer, dans la banlieue, le commissariat de Thiaroye Guinaw Rail, réhabiliter certains postes qui n'étaient pas toujours fonctionnels, les renforcer en matériels roulants. Les matériels roulants sont là, et cette politique, nous allons l'étendre dans la banlieue, au-delà, dans les régions, etc. Donc, c'est bien ce que je disais, lorsque j'évoquais le nouveau partenariat, la collaboration dynamique entre les services de sécurité.

Les Collectivités locales également seront sollicitées. Enfin, le projet de visas biométriques, j'en ai parlé tout à l'heure, c'est d'un apport considérable et à partir du 1^{er} juillet, ces visas seront donc mis en service.

Le temps est épuisé ?

MADAME LA PRESIDENTE

Le temps est fini, effectivement !

MONSIEUR LE MINISTRE

Voilà ! Je vous remercie, Madame la Présidente.

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, Monsieur le Ministre.

La parole est à notre collègue Djibo KA, s'il souhaite la reprendre, pour trois minutes. C'est bon ? Donc, je remercie, Monsieur Djibo KA, auteur de la question orale. Je remercie aussi Monsieur le Ministre.

-4-

FIN DE LA SEANCE

Mes chers Collègues, l'ordre du jour étant épuisé, je propose à l'Assemblée de lever la séance et de reprendre nos travaux à 15 heures 30 minutes, pour examiner les questions orales suivantes :

- question orale posée au Gouvernement par Monsieur le Député Djibo KA et relative à la salinisation des terres cultivables ;
- question orale posée au Gouvernement par Monsieur le Député Mamadou DIOP et relative aux importantes quantités d'oignons locales qui pourrissent à l'intérieur du pays, suite à l'invasion de l'oignon importé ;
- question orale posée au Gouvernement par Monsieur le Député Djibo KA et relative au problème de l'eau potable dans la bourgade de Niomré.

Il n'y a pas d'observations ?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée.